

Être référent(e) EDD dans l'académie de Nice

Établissements en démarche de
développement durable (E3D)



Des établissements scolaires en transition



Aujourd'hui, les sociétés font face à des défis de grande ampleur tels que le changement climatique, la perte de la biodiversité, les pandémies qui aggravent le niveau de pauvreté, les inégalités à la surface de la planète. Les défis à relever concernent, non seulement les enjeux environnementaux, mais également économiques et sociétaux, dans un monde de plus en plus complexe.

Dans ce contexte, l'éducation à la durabilité est plus que jamais un levier central pour donner des clés de lecture du monde et les moyens d'agir au plus grand nombre pour préparer des futurs durables.

Face à ces enjeux, chaque établissement scolaire est sollicité pour s'engager en faveur du développement durable et de la transition écologique en développant un projet collectif d'éducation à partir de réalités locales pour aborder des enjeux plus globaux. (17 objectifs du développement durable [ODD] des Nations unies).

L'établissement scolaire doit devenir un espace d'apprentissage, d'expérimentation, qui donne une place inédite aux élèves et aux partenaires.

L'établissement scolaire doit proposer un cadre structuré pour un engagement collectif dynamique en faveur de l'éducation au développement durable (EDD), pour favoriser un travail d'équipe relayé, encouragé, accompagné par le référent EDD : le plan d'actions et d'éducation au développement durable (PAEDD).

Par ce livret, nous souhaitons donner des repères aux référents EDD pour les accompagner dans l'accomplissement de leur mission.

L'équipe académique EDD de Nice – Avril 2025

Le référent EDD en action



Un relai

Pour la mise en place d'un plan d'actions et d'éducation au développement durable (PAEDD) collectif



Un acteur

Au cœur de la dynamique des établissements scolaires



Un expert

Des questions de développement durable et de transition écologique

6 étapes pour élaborer un plan d'actions et d'éducation au développement durable

ETAPE 1



Recueillir et rassembler des propositions éducatives pour élaborer un plan d'actions et d'éducation au développement durable (PAEDD)

ETAPE 2



Présenter au comité de pilotage (COPIL) EDD des propositions à débattre. Le COPIL EDD valide les objectifs et les priorités du PAEDD dans le cadre d'une démarche globale E3D

ETAPE 3



Mobiliser, dynamiser, actionner les leviers pour une mise en œuvre du PAEDD

ETAPE 4



Accompagner, conseiller les écodélégués

ETAPE 5



Formaliser la démarche de labellisation E3D de l'établissement

ETAPE 6



Rester en veille et se former pour développer une expertise dans les domaines de l'EDD et de la transition écologique

 Dans ce livret, retrouvez nos conseils pour mener ces 6 étapes

Comment intégrer les enjeux du territoire pour construire un plan qui favorise l'engagement ?

Construire une réflexion dans un établissement scolaire sur les enjeux du développement durable (DD) et de la transition écologique nécessite d'interroger les programmes, la mise en place de projets et d'actions, les partenaires, les territoires. La démarche repose sur des choix collectifs et partagés pour répondre aux objectifs de développement durable (ODD) sur des thématiques en lien avec des réalités locales.



Du local au global : les ODD sont notre feuille de route. Croiser plusieurs ODD pour proposer des problématiques transversales favorables à l'éducation aux enjeux de la transition, à l'échelle locale et internationale est essentiel.

Chaque établissement définit son propre PAEDD pour devenir un lieu d'apprentissage, d'expérimentation pour une transition écologique. Le thème fédérateur permet de rassembler les acteurs autour d'enjeux partagés.

Le bassin méditerranéen : des enjeux forts pour un développement durable, des thèmes variés pour votre projet



Comment intégrer l'EDD dans les priorités du projet d'établissement ?

Mettre en place un PAEDD permet de montrer la cohérence pédagogique entre les différentes propositions pédagogiques mises en œuvre dans l'établissement, autour d'un thème fédérateur intégrant des ODD. Il vise l'acquisition de compétences transversales de façon progressive, qui constituent l'essence même de l'EDD : éducation à la complexité, à l'esprit critique, aux responsabilités individuelles et collectives. Il s'inscrit dans les priorités du projet d'établissement.



Des axes éducatifs possibles pour construire votre plan d'action avec le COPIL EDD

- Contribuer à la construction du parcours professionnel des élèves
- Accompagner, favoriser l'engagement des élèves pour le développement durable (DD)
- Développer la formation des élèves et des personnels sur les enjeux et les notions de DD
- Apprendre à travailler en partenariat pour accompagner les stratégies de territoire en faveur du DD
- Faire de l'établissement un lieu d'expérimentation pour préparer à des comportements responsables et développer des capacités d'action
- Construire une réflexion EDD par l'acquisition de connaissances et de compétences en s'appuyant sur les enseignements
- Consolider les savoirs des élèves (Parcours EAC-citoyenneté-santé)
- Développer les échanges internationaux sur des problématiques EDD

Le comité de pilotage (COPIL) EDD

définit les priorités et évalue la réalisation des objectifs.

• Quand le réunir ?

Il définit les objectifs en début d'année, permet de faire le bilan et d'établir des perspectives à la fin. Des groupes de travail peuvent se réunir selon les besoins.

• Comment le réunir ?

Le champs d'action du comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE), élargi depuis la loi de 2021, doit permettre d'en faire le lieu de ce COPIL EDD.

• Qui doit y participer ?

La présence du chef d'établissement, du secrétaire général, du référent EDD, de représentants des enseignants et d'élèves engagés est nécessaire. Le COPIL EDD peut être élargi selon les sujets aux partenaires, collectivités, etc.

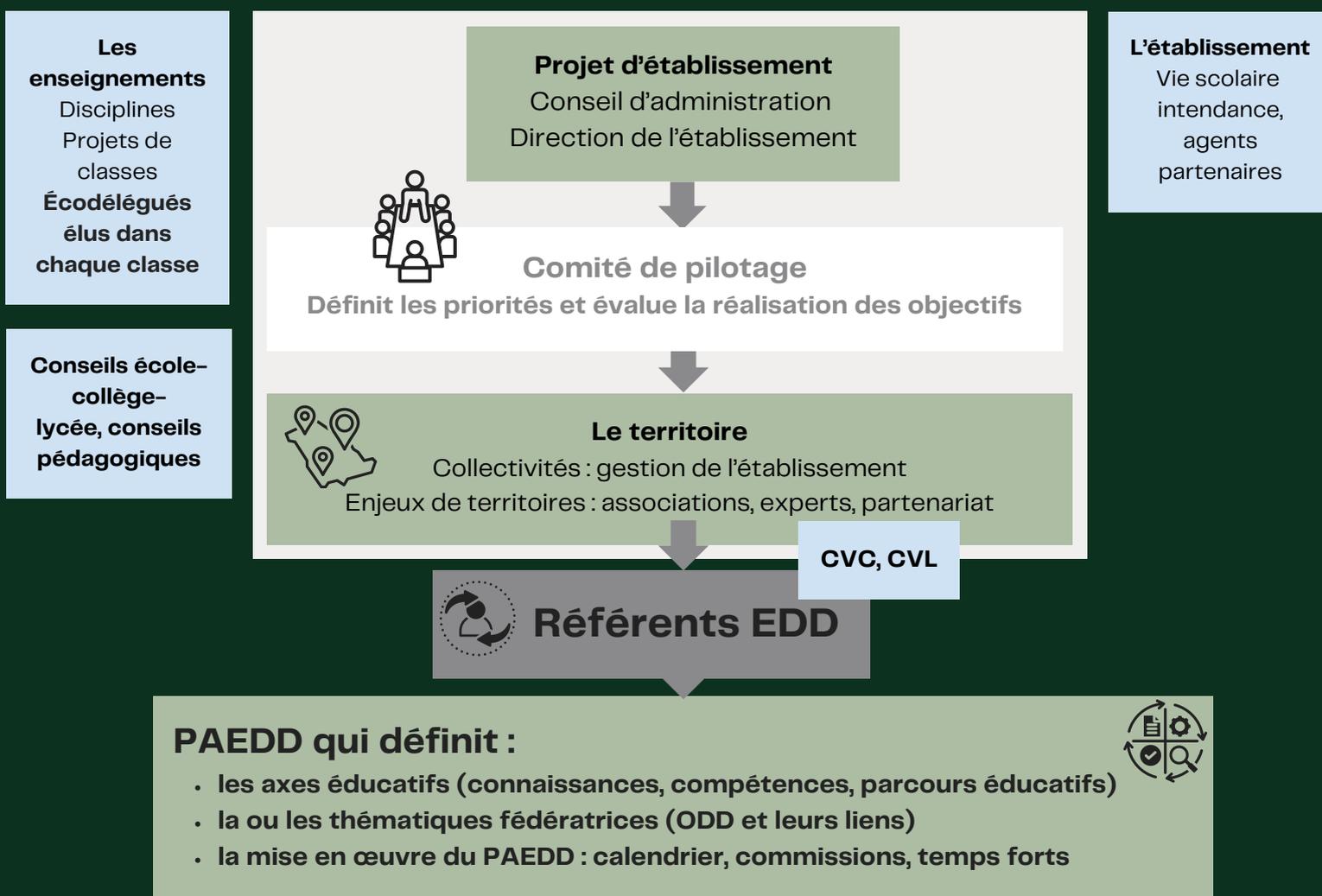
 **Le comité de pilotage EDD définit des objectifs éducatifs et de gestion de l'établissement et les évalue en lien avec le projet d'établissement et le conseil d'administration.**

Comment mobiliser pour dynamiser le projet collectif ?

Un défi

S'appuyer sur les forces vives de l'établissement scolaire, proposer des ressources et adopter une posture d'accompagnement et de conseil, tel est le défi du référent pour réussir à dynamiser une démarche d'établissement.

La démarche globale



Relayer, communiquer

Apte à travailler en équipe, le référent EDD communique sur les objectifs et les actions :

- à l'intérieur de l'établissement : via les instances de décision (conseil d'administration [CA], CESCE), le conseil pédagogique, il fait le lien avec le conseil de la vie collégienne (CVC) et lycéenne (CVL). Le référent sélectionne et transmet les informations extérieures concernant les partenariats, les nouveautés pédagogiques, les publications institutionnelles ;
- à l'extérieur de l'établissement : à travers les liaisons école/collège/lycée et les réunions de réseau éducatif ; à travers le site internet de l'établissement, l'ENT, l'affichage, voire les réseaux sociaux ; à l'international ;
- il informe la mission académique EDD des actions menées auprès des autres établissements de l'académie et pour les valoriser.

Élu dans chaque classe, l'écodélégué est un levier incontournable au cœur de la démarche EDD de l'établissement, sur lequel il faut s'appuyer. Le rôle du référent est de les accompagner dans leur implication et les former à l'exercice de leurs responsabilités.

Il est nécessaire de prévoir un calendrier avec les points d'étapes :



- 1 Organiser les élections** Mettre en lumière ce temps fort de la démocratie par une présentation de la mission, l'exposition des candidatures, l'argumentation
- 2 Former les élus** Développer des connaissances (autour du projet du thème fédérateur retenu) et des compétences (ex. : exercice de théâtre ou de débat, rédiger un compte-rendu)
- 3 Représenter sa classe** Accompagner les écodélégués pour qu'ils deviennent des ambassadeurs, faire des diagnostics, des sondages, interpellier les adultes...
- 4 Participer aux décisions** Certains écodélégués (selon leur âge et leur expérience) peuvent participer au COPIL EDD, au CESCE, aux réunions de travail et aux commissions
- 5 Lancer et participer** Les écodélégués ne sont pas les seuls acteurs de l'établissement, mais ils peuvent être à l'initiative et assurer le suivi de projets : organiser un événement, sensibiliser, aménager, mobiliser...
- 6 Être relais à l'extérieur** L'écodélégué qui a développé des compétences peut devenir le relais des jeunes à l'extérieur de l'établissement auprès des collectivités : éco-ambassadeur au conseil régional, élu au conseil municipal des jeunes, etc.
- 7 Faire le bilan du projet** Identifier les réussites, les besoins et proposer des perspectives





La labellisation est une reconnaissance de l'institution pour la qualité du travail accompli dans la mise en place d'une démarche éducative en faveur du développement durable et de la transition écologique. Le référent est au cœur du pilotage de la construction, qui doit être progressive et généralisée.

Labellisation E3D d'un établissement

3 niveaux : une construction progressive



NIVEAU 1 ENGAGEMENT

Mettre en place les fondamentaux de la démarche

- élection des écodélégués
- inscription dans le projet d'établissement
- mise en place du COPIL EDD



NIVEAU 2 APPROFONDISSEMENT

Mise en place du PAEDD = un projet éducatif structuré et fédérateur



NIVEAU 3 EXPERTISE

Généralisation et transformation de l'établissement : d'autres pratiques.

Impacts des transformations sur le territoire.

Le développement des labellisations de territoires éducatifs (TE) encourage les démarches interdegrés et interétablissements à développer des actions communes et à mettre en place une progressivité et une cohérence dans le parcours EDD de l'élève. Cette labellisation s'appuie sur des formations communes aux référents et aux écodélégués des établissements du réseau éducatif, la mutualisation de partenaires de territoires, de démarches ou de dispositifs innovants.

Cette démarche est concrétisée par un plan d'actions et d'éducation EDD commun.

Labellisation E3D d'un territoire éducatif



NIVEAU 1 TERRITOIRE ENGAGÉ

- Actions communes
- Partenariat entre écodélégués
- Partenariat engagé et partagé
- Des actions interécoles ou inter-structures



NIVEAU 2 TERRITOIRE APPRENANT

- Coordination d'actions
- Collaboration entre écodélégués
- Démarche commune
- Mise en place du PAEDD de territoire éducatif un projet éducatif structuré et fédérateur



NIVEAU 3 TERRITOIRE DURABLE

- Cohérence et progressivité d'un parcours d'élève de la maternelle au lycée
- Coopération entre écodélégués
- Modification globale des structures du territoire l'identifiant comme un territoire contribuant au DD

Le niveau de labellisation est obtenu pour trois années, au terme desquelles l'établissement doit faire une demande de renouvellement. Les établissements labellisés sont invités à une cérémonie de remise des niveaux de labellisation, qui constitue un temps de mise à l'honneur des démarches engagées : www.pedagogie.ac-nice.fr/edd/index.php/campagne-de-labellisation-des-etablissements

Pour assurer la qualité et le suivi de la mise en œuvre EDD dans l'établissement, le référent EDD développe une expertise en participant à des dispositifs de formation dédiés à sa mission et en enrichissant ses connaissances. Il devient une sentinelle qui met en lien son établissement scolaire avec l'actualité des enjeux de son territoire et ses partenaires, dans le cadre des 17 ODD.

Se former, s'informer

- Le programme académique de formation (PRAF) propose chaque année des modules de formation transversale dédiés à l'EDD (à consulter et diffuser)
- Afin de développer les compétences nécessaires à votre mission, certaines offres sont à privilégier :
 - les formations autour de la démarche de projet EDD
 - les formations autour des enjeux de territoire avec des partenaires
 - le développement de la culture professionnelle autour des ODD
 - les formations favorisant l'appropriation du référentiel de compétences transversales EDD
- Rester en veille sur l'actualité du territoire et les enjeux de DD. Les événements, les journées dédiées sont des leviers pour mobiliser.



Découvrir les ressources et les dispositifs

- Participer à des concours nationaux pour motiver l'établissement :
 - Prix de l'action écodéléguée de l'année
 - Le parlement des enfants
 - Prix de podcast Réinventer le monde de l'Agence française pour le développement
- Le concours académique : Apprenons le risque
- Des dispositifs en partenariat avec :
 - TARA Océan : Plastique à la loupe, Graine de Reporter Scientifique
 - l'OFB : Mettre en place une aire éducative marine, terrestre ou fluviale
- Des dispositifs innovants : simulations de COP climat ou biodiversité
- Un échange ERASMUS autour d'enjeux de l'EDD

Comment développer le volet international du plan d'action et d'éducation EDD ?

L'EDD intègre une dimension internationale essentielle, car les enjeux environnementaux, sociaux et économiques dépassent les frontières. À travers des projets de coopération, des échanges scolaires ou encore des partenariats transnationaux (comme Erasmus+, eTwinning par exemple), les élèves développent une conscience globale des défis liés au développement durable. Ce volet international favorise l'ouverture culturelle, le dialogue interculturel et la compréhension des interdépendances mondiales, tout en encourageant l'engagement citoyen pour un avenir commun plus équitable et durable.

GreenComp

Le cadre européen **GreenComp** (European Sustainability Competence Framework), référentiel élaboré par la commission européenne, constitue une référence pour intégrer les enjeux du développement durable dans l'éducation selon quatre axes :

1. **Incarnar les valeurs de durabilité**
2. **Embrasser la complexité dans la durabilité**
3. **Envisager des futurs durables**
4. **Agir pour la durabilité**



GreenComp encourage une approche systémique et participative de l'EDD, favorisant une prise de conscience écologique, sociale et économique, à travers des pratiques pédagogiques contextualisées à l'échelle européenne.

Labellisation E3D

En intégrant des projets de coopération européenne ou internationale, les établissements E3D, portés par leur référent EDD, renforcent la portée de leurs initiatives, croisent les regards sur les enjeux planétaires et favorisent l'émergence d'une culture partagée du développement durable. Cette articulation entre démarche E3D et dimension internationale valorise le rôle des élèves comme acteurs du changement à l'échelle locale et mondiale.



Dispositifs

Des dispositifs internationaux tels qu'Erasmus+ (axe 3 : lutter contre le changement climatique) et eTwinning offrent des opportunités concrètes pour intégrer l'EDD dans des projets à l'échelle européenne. Le référent EDD peut conseiller les enseignants pour participer à ces dispositifs internationaux afin de croiser les approches pédagogiques, et de co-construire des solutions durables.

Erasmus+

Enrichit les vies, ouvre les esprits.

Sections euro/internationales

Les **sections européennes** et **internationales** offrent un cadre privilégié pour intégrer l'EDD dans une approche interculturelle et multilingue. Par l'enseignement renforcé en langue vivante et l'ouverture sur des disciplines en langue étrangère, ces sections favorisent une compréhension des enjeux globaux et des réponses apportées dans différents contextes culturels. Elles traitent les problématiques d'EDD dans une perspective comparative et transnationale.



Les référents EDD sont **en lien** avec les différents référents établissement et contribuent à développer le volet international en collaboration avec le référent à l'action européenne et internationale (ERAEI), le référent école inclusive, le référent culture, le référent égalité.

Évaluer et valoriser les élèves engagés



En exerçant leurs responsabilités, les écodélégués développent plusieurs compétences clés qui leur permettent de mener à bien leurs missions. La sensibilisation et la communication sont essentielles, car ils doivent informer et mobiliser leurs pairs sur les enjeux environnementaux. La capacité à travailler en équipe est également cruciale, dans la mesure où ils collaborent souvent avec d'autres élèves et adultes. Une bonne connaissance des principes de développement durable les aide à formuler des actions concrètes. De plus, des compétences en gestion de projet leur permettent de planifier et d'organiser des initiatives écologiques. Ils doivent également être capables d'analyser des données pour évaluer l'impact de leurs actions. La créativité est nécessaire pour proposer des solutions innovantes face aux défis environnementaux.

Ces compétences doivent être explicitées et évaluées pour donner tout son sens à cette mission. Cette grille, qui permet le suivi des compétences, est un exemple à adapter selon les situations et doit tenir compte de la progressivité.

Grille d'auto-évaluation des compétences de l'écodélégué

	TS	S	F	NS
Domaine : être un représentant élu				
Connaître le sens des élections, comprendre les principes démocratiques (le rôle des instances CA)				
S'engager dans une campagne électorale				
Assumer des responsabilités : prendre part à des instances				
Connaître ses droits et ses devoirs				
Domaine : être un relai				
Être capable de prendre la parole devant ses camarades, les autres jeunes, des adultes.				
Être capable d'exprimer une opinion en respectant celles des autres (débat)				
Faire des compte-rendu écrits				
Mobiliser des outils numériques pour faire une présentation				
Être capable d'utiliser des outils collaboratifs pour communiquer et partager (Pearltrees, Neo)				
Savoir réaliser un diagnostic				
Domaine : être un référent, une personne ressource en matière de DD				
Planifier les étapes de réalisation d'un projet				
Réaliser un diagnostic				
Savoir travailler en équipe				
Gérer un projet, être autonome				
Être capable d'expliquer les impacts des activités humaines sur l'environnement et mettre en relation avec les projets dans l'établissement.				
Identifier les ODD impliqués dans les différents projets de l'établissement				



Le saviez-vous ?

Des écodélégués sont également élus tant à l'échelle académique qu'à l'échelle nationale. Ainsi, parmi les membres volontaires du conseil académique de la vie lycéenne (CAVL) et du conseil national de la vie lycéenne (CNVL), un binôme d'écodélégués et un binôme de suppléants sont élus.

Les écodélégués du CAVL sont membres de droit du comité de pilotage académique de l'éducation au développement durable. L'un des quatre axes du programme Erasmus+ est l'environnement et la lutte contre le changement climatique.

Le calendrier des événements de l'EDD



LES ÉVÉNEMENTS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

2024/2025



SEPTEMBRE

- Du 16 au 22** - Semaine européenne de la mobilité
- Le 16** - Journée internationale de la protection de la couche d'ozone
- Du 18 sept. au 8 oct.** - Semaine du développement durable
- Le 20** - World Clean Up Day
- Le 22** - Journée mondiale sans voiture
- Le 26** - Journée mondiale de la mer
- Le 29** - Journée internationale de sensibilisation aux pertes et gaspillages de nourriture

OCTOBRE

- Du 1er au 11** - Semaine du climat

- Du 4 au 14** - Fête de la science
- Du 14 au 20** - Semaine du goût
- Le 14** - Journée nationale de la qualité de l'air
- Le 16** - Jour de la nuit
- Le 16** - Journée mondiale de l'alimentation
- Le 17** - Journée mondiale du refus de la misère
- Le 31** - Journée mondiale des villes

NOVEMBRE

- Du 1er au 30** - Mois de l'économie sociale et solidaire
- Du 11 au 22** - COP29 de Bakou, en Azerbaïdjan
- Du 18 au 26** - Semaine européenne de la réduction des déchets

DÉCEMBRE

- Le 5** - Journée mondiale des sols
- Le 8** - Journée mondiale du climat
- Le 11** - Journée mondiale de la montagne
- Le 20** - Journée internationale de la solidarité humaine

JANVIER

- Le 24** - Journée internationale de l'éducation (UNESCO)

FÉVRIER

- Le 2** - Journée mondiale des zones humides
- Du 6 au 8** - Journées mondiales sans téléphone portable
- Le 10** - Journée mondiale des légumineuses

MARS

- Le 3** - Journée mondiale de la vie sauvage
- Le 4** - Journée mondiale de l'ingénierie pour le développement durable
- Le 8** - Journée internationale des droits des femmes
- Le 15** - Digital Cleanup Day
- Du 17 au 25** - Semaine du jardinage à l'école
- Le 18** - Journée mondiale du recyclage
- Le 20** - Journée internationale sans viande
- Du 20 au 30** - Semaine pour les alternatives aux pesticides
- Le 21** - Journée internationale des forêts
- Le 22** - Journée mondiale de l'eau

- Le 23** - Journée mondiale de la Météorologie
- Du 29 mars au 13 avril** - Tous au Compost!

AVRIL

- Le 6** - Journée internationale du sport au service du développement durable et de la paix
- Le 22** - Journée internationale de la Terre nourricière

MAI

- Du 1er au 31** - Mai à vélo
- Le 10** - Journée mondiale du commerce équitable
- Le 11** - Journée mondiale des espèces menacées
- Le 12** - Journée internationale de la santé des végétaux

- Le 18** - Journée mondiale de célébration des plantes
- Le 20** - Journée mondiale des abeilles
- Du 21 au 25** - Fête de la Nature
- Le 22** - Journée internationale de la biodiversité
- Le 24** - Journée européenne des parcs

JUIN

- Le 3** - Journée mondiale pour le vélo
- Le 5** - Journée mondiale de l'environnement
- Du 6 juin au 6 juillet** - Fête de la mer et des littoraux
- Le 8** - Journée mondiale de l'océan

- Du 9 au 13** - 3e Conférence des Nations Unies sur les Océans à Nice
- Le 17** - Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse
- Le 18** - Journée de la gastronomie durable

JUILLET

- Le 3** - Journée mondiale sans sac plastique
- Le 26** - Journée internationale pour la conservation de l'écosystème de la mangrove

AOÛT

- Le 12** - Journée internationale de la jeunesse



EN SAVOIR PLUS

Un site incontournable pour les jeunes : mtaterre.fr

Un site de ressources éducatives pour les enseignants : agirpourlatransition.ademe.fr/acteurs-education

Les références incontournables



Le vademecum de l'EDD

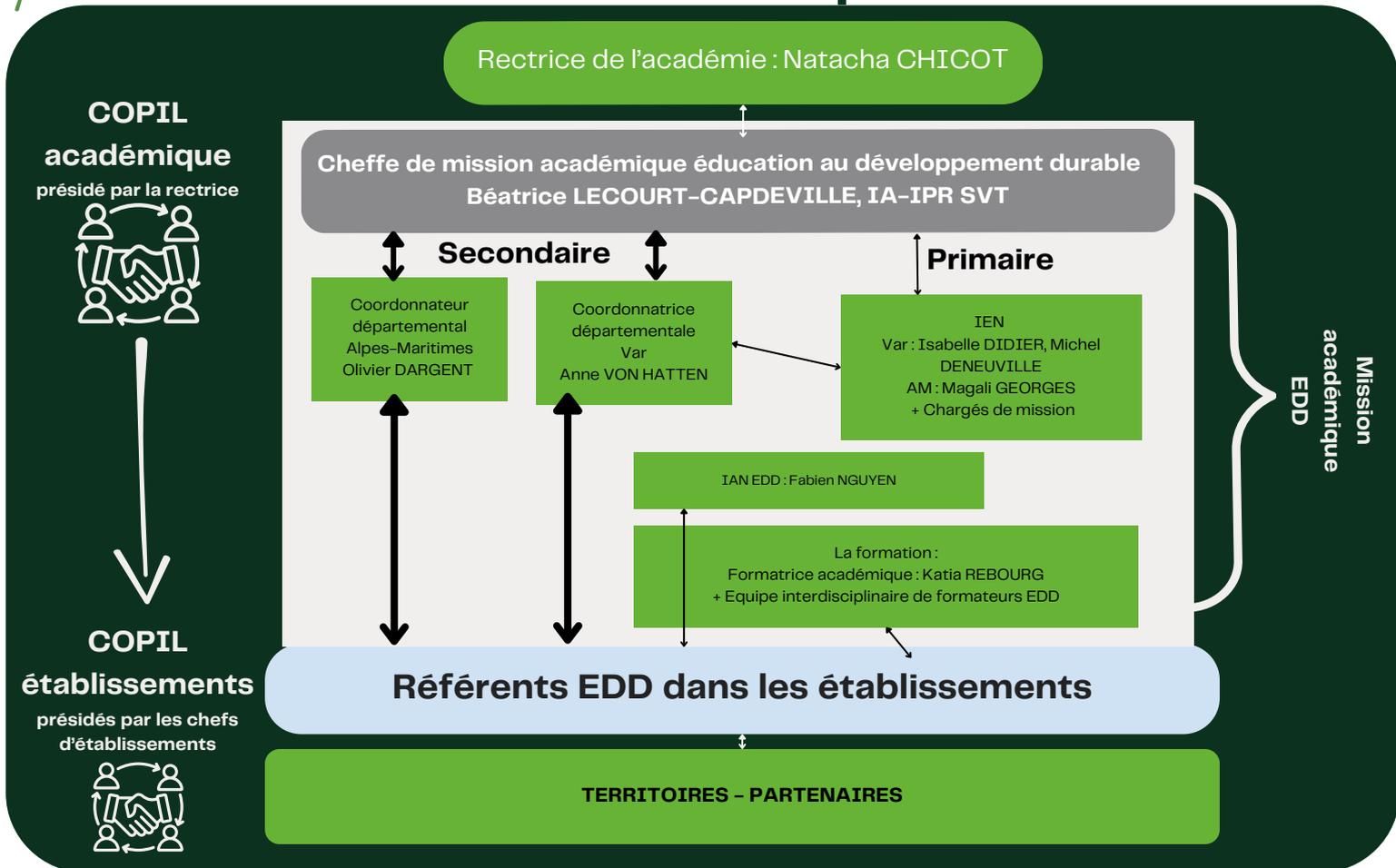


Le référentiel de compétences, les repères de progression et les attendus de fin de cycle



Le guide agir pour la transition à l'école, au collège et au lycée.

Le fonctionnement académique



Vos contacts

- Cheffe de mission académique : Béatrice LECOURT-CAPDEVILLE, IA-IPR SVT
- Coordinatrice départementale VAR : Anne VON HATTEN
- Coordonnateur Alpes-Maritimes : Olivier DARGENT
- Formatrice académique : Katia REBOURG



www.pedagogie.ac-nice.fr/edd/

Une proposition d'Anne VON HATTEN et Monique BACCELLI
Membres de la mission académique EDD